

LE REPORTER

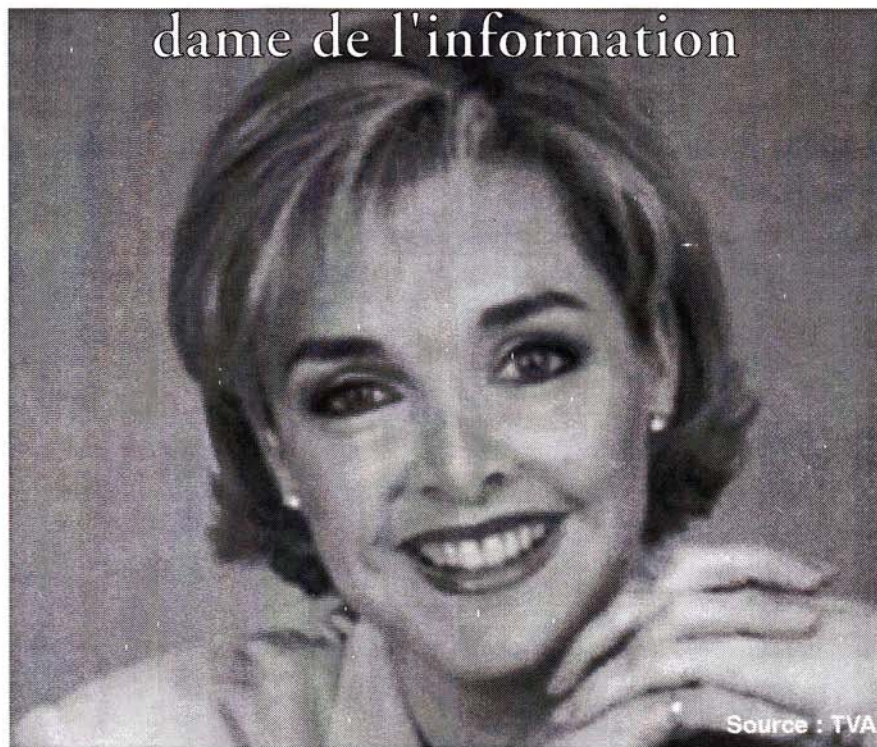
NOVEMBRE 2003

VOLUME 5, NUMÉRO 1

30 ans de journalisme à la FEP

Rencontre avec une grande

dame de l'information



« Dans ce métier, il faut savoir oser et ne pas avoir peur d'être différent. »

- Sophie Thibault


Voir article en page 3

Dans ce numéro :

- Politique rédactionnelle..... p.2
- Souvenirs estudiantins
- Rencontre avec Sophie Thibault.....p.3
- In memoriam*
- Hommage et paroles de Marthe.....p.4-5
- Spécial 30 ans
- Le certificat de journalisme...
d'hier à aujourd'huip.6-7
- Société
- Le bio... une industrie florissante.....p.8
- Tuer pour délivrer.....p.9
- La simplicité volontaire :
un choix de viep.10
- Culture
- Du *death metal* au monde syndical.....p.11

POLITIQUE RÉDACTIONNELLE

FRÉDÉRIQUE GRAMBIN

 Les auteurs des articles publiés dans *Le Reporter* conservent l'entière responsabilité de leurs opinions. Le comité de rédaction se réserve le droit de refuser tout article qu'il considérera comme tendancieux, diffamatoire ou au contenu inexact. Il se réserve également le droit de corriger tout texte qui lui sera soumis, incluant les titres et les sous-titres des articles, qui pourront être changés ou modifiés en tout ou en partie, sans obligation de consulter les auteurs. Les auteurs doivent envoyer leur texte en pièce jointe, par courrier électronique, à l'adresse lereporter@ageefep.qc.ca en indiquant dans la case «objet» le titre de l'article (une vingtaine de caractères maximum). La date de tombée indiquée dans le journal doit être respectée.

Consignes

Les auteurs ont la responsabilité de vérifier leurs sources, l'exactitude des citations et des noms propres mentionnés. L'utilisation du «je» est permise dans l'éditorial, mais non recommandée dans les autres sections.

Lorsqu'une personne est nommée la première fois dans le texte, on indique son prénom et son nom. Par la suite, on indique seulement «M.» ou «Mme», accompagné du nom de famille.

Titres et sous-titres des articles

Seuls les prénom et nom de l'auteur sont inscrits (on ne met pas «par» devant le nom de l'auteur) à la suite du titre. Seul le caractère régulier ou gras peut être utilisé. Le bas-de-casse doit être utilisé.

À éviter :

- Les verbes au conditionnel;
- Les points à la fin des titres et des sous-titres;
- Les deux points.

Format des textes

Seuls les textes écrits en Microsoft Word (PC) ou Word (Mac)

sont acceptés. Le texte doit être enregistré en format *Word*.

Le texte doit comprendre un **maximum de 3 500 caractères**, espaces comprises. Il est conseillé d'utiliser l'outil «statistique» de Word pour vérifier le nombre de caractères.

Le texte doit être tapé en utilisant la police *Times New Roman*, 12 points. Il doit être saisi à double interligne et doit comprendre des marges d'un pouce en haut, en bas, à gauche et à droite et être justifié à gauche seulement. Le texte ne doit pas contenir de mise en page sophistiquée : pas de tabulateurs, de retraits, de soulignements ou autres formatages particuliers.

Consignes typographiques

Le caractère italique est utilisé dans les cas suivants :

- Pour les locutions en langues étrangères;
- Pour les titres de loi;
- Pour les titres de livres, de journaux, de films, de pièces de théâtre, d'œuvres d'art, etc.;

Si le titre du journal est cité en entier, il s'écrit en italique et l'article défini prend la capitale. Quand il y a contraction de l'article, celui-ci s'écrit en romain et en bas-de-casse.

On ne met pas d'espace avant la ponctuation haute (points d'exclamation, points d'interrogation, guillemets et points virgule). Une seule espace doit être insérée après.

Les citations sont écrites entre guillemets et non en italique. Utilisez les chevrons français (« ») et non les guillemets anglais (" "). Il est important de les ouvrir et de les refermer ensuite pour chaque partie du texte citée.

Note : Les réviseuses ou réviseurs qui sont également rédactrices ou rédacteurs pour *Le Reporter* doivent **IMPÉRATIVEMENT** faire réviser leurs textes par d'autres réviseurs.

«SOUVENIRS ESTUDIANTINS»

RENCONTRE AVEC SOPHIE THIBAUT, ANCIENNE ÉTUDIANTE AU CERTIFICAT DE JOURNALISME

VÉRONIQUE DEMERS

Maintenant à la barre de l'édition réseau de 22 h à TVA en semaine, Sophie Thibault en a parcouru du chemin. Nous avons voyagé avec elle pour recueillir quelques bribes de sa vie d'étudiante.

Le père de Sophie Thibault lui a peut-être donné la petite poussée qu'elle attendait. En voyant une annonce sur le certificat dans le journal, il lui a dit : « Profite-en, lance-toi! Ça a été mon premier coup de foudre avec l'information », affirme-t-elle. C'est à l'université que madame Thibault apprend les rudiments du métier. Au départ, elle est convaincue qu'il n'y a pas d'ouverture dans le milieu, qu'il est très contingenté et qu'on ne peut pas y gagner sa vie. « J'étais pleine de préjugés. Je me rappelle qu'en télévision, Carl Parent et Claude Sauvé m'ont suggéré de me diriger vers ce média. Ils trouvaient que je possédais les ressources pour évoluer en télé. Mais je me sentais quand même libre de me lancer où je voulais.»

Avant le grand saut

La future journaliste n'a pas hésité à présenter sa candidature avec une touche d'humour et d'originalité. « Je suis contente d'avoir dérogé dès le départ. Le petit curriculum vitæ que je me suis concocté avec des découpures de bandes dessinées était complètement schizophrénique! Je l'ai envoyé partout. Guy Fournier, alors directeur de la programmation à TQS, m'avait répondu : «Vous avez du talent, mais on n'a pas de place.» Il faut avaler et digérer ce qu'on nous enseigne, mais il faut aussi oser être différent et ne pas avoir peur d'être original. »

Selon madame Thibault, le stage lié à la formation est très important. « Je l'ai trouvé chez Promédia, grâce à Pierre Dufault, propriétaire à l'époque, annonceur et commenta-

teur sportif à la retraite de Radio-Canada. C'est un peu grâce à lui que je me suis retrouvée à TVA par la suite. J'ai effectué mes premiers pas en radio communautaire comme reporter à Cinq FM (maintenant Radio Centre-ville) à Montréal. J'ai animé aussi une émission à la radio de Radio-Canada sur l'aviation civile, puis une émission à Châteauguay, pendant quelque temps. »

La couleur pourpre du 22 h

Pendant des années, Sophie Thibault a occupé le poste de lectrice de nouvelles au bulletin de 22 h à TVA, comme remplaçante officielle les fins de semaine. La transition à la semaine s'est fait rapidement et assez facilement. « C'est une grande responsabilité, surtout quand on pense que notre auditoire pourrait remplir 25 stades olympiques et qu'on a le privilège de donner une émission d'information et d'interviewer les décideurs de ce monde. Mais le bulletin n'est pas qu'un *one woman show*, c'est toute une équipe. On n'a qu'à regarder le générique pour s'en rendre compte! »

Aspirant journaliste, prends garde à toi!

« Il faut développer une musicalité dans l'écriture télé. L'erreur des jeunes journalistes est de copier et coller ce qui est sur le fil de presse, destiné d'abord pour la presse écrite. Ils doivent l'adapter. Des fois, en communication orale, on fait des phrases sans verbe, avec des points de suspension et qui ne se tiennent pas debout. Malgré tout, il faut que ce soit clair, précis, sans ambiguïté ni jeux de mots. »

C'est avec un conseil que la lectrice de nouvelles termine l'entrevue : « Dans ce métier, il faut savoir oser et ne pas avoir peur d'être différent. »

HOMMAGE À MARTHE

MARIE GINETTE BOUCHARD ET VÉRONIQUE DEMERS



Source : Vues d'Afrique

Un dernier au revoir à Marthe

Les étudiants et les étudiantes du certificat de journalisme de l'Université de Montréal présentent un dernier adieu à leur collègue Marthe Soua Mvondo qui les a quittés le 13 juillet 2003. Nous gardons dans nos cœurs le souvenir d'une femme battante, engagée, souriante, communicative et courageuse.

À son mari Mathieu, à ses parents, à ses sœurs, à ses beaux-parents, à sa famille ainsi qu'à tous ceux et celles qui l'ont connue, nous offrons nos plus sincères condoléances. Nous voulons partager avec eux cette immense peine.

Au revoir Marthe...

PAROLES DE MARTHE SOUA MVONDO

MARIE GINETTE BOUCHARD

En janvier 2002, pour le cours de presse écrite 2, j'ai interviewé Marthe Soua Mvondo. Je conserve le souvenir d'une femme pleine d'enthousiasme et d'idéal, qui rêvait de suivre les traces de Michaëlle Jean et de Sophie Thibault. Voici le portrait que j'ai dressé d'elle à cette occasion.

Si on lui avait offert un poste à Rimouski demain matin pour y réaliser une émission d'affaires publiques, Marthe y serait allée, comme d'autres partent en coopération pour l'Afrique. Quel défi pour cette jeune femme! Originaire du Cameroun, elle a étudié les lettres modernes et la communi-

cation à Aix-en-Provence : « Je suis motivée à apprendre le métier de journaliste, peu importe le lieu. »

Une passion précoce pour le français

L'aventure de Madame Soua Mvondo débute alors qu'elle n'a que huit ans. Elle écoute les nouvelles à la radio de Yaoundé. « Quelle incroyable invention que cette machine à paroles qui s'adresse aux gens partout dans le monde! » se dit-elle. Les mots, la diction, la voix du présentateur : tout cela la fascine. Elle tombe en amour avec la langue française, comme d'autres adorent le jazz. C'est décidé dans sa tête: un jour, elle deviendra journaliste à la radio et animera une émission d'affaires publiques internationales. Peu importe le chemin à parcourir!

Dès son arrivée au Québec, en l'an 2000, elle se présente à Radio-Canada pour y travailler comme journaliste, mais elle n'a pas été retenue. Cela ne suffit pas à la décourager. Au contraire, elle en profite pour s'inscrire au certificat en journalisme à l'Université de Montréal.

« Un jour, je voudrais animer une émission de télévision avec des débats de fond sur des sujets comme la mondialisation, le clonage humain et la responsabilité des politiciens envers le sort de l'humanité. J'inviterais des représentants de toutes les couches de la société à y prendre la parole : du médecin à l'assisté social. »

Pour elle, le journaliste doit avoir une vision globale du monde pour confronter les idées et éclairer l'opinion publique à partir de différents points de vue. « Le journaliste a un rôle de premier plan dans la société pour amener les gens à mieux comprendre l'actualité. »

Son ambition... faire connaître l'Afrique

Son ambition : raconter ce qui arrive vraiment sur le terrain et communiquer son intérêt profond pour l'être humain. Idéaliste, elle désirait faire connaître l'Afrique, ce continent d'où ne proviennent souvent que des images misérabilistes.

« Sait-on seulement, en Occident, quel prix reçoit le paysan pour ses grains de café? Comment l'économie africaine va-t-elle s'adapter à l'arrivée de l'euro sur les marchés? Il faudrait aussi montrer les réalisations positives des habitants des villes africaines et présenter les vraies images de leur vie. » Voilà quelques-unes des préoccupations qui habitaient Marthe.

Elle est malheureusement décédée avant de terminer son certificat de journalisme. Mais elle a eu le temps de nous communiquer son enthousiasme dans les cours et d'être journaliste pour *Le Jumelé*, où nous avons pu la lire ces deux dernières années. Ses paroles continueront de résonner en nous.

« Le journaliste a un rôle de premier plan dans la société pour amener les gens à mieux comprendre l'actualité. »

LE CERTIFICAT DE JOURNALISME

PIERRE

En 1973, *Forum*, la revue de l'Université de Montréal, publiait un article sur les « Carrières au futur ». On y faisait état d'une crise de civilisation et de la nécessité de réinventer la société. Sur cette lancée, on présentait les tendances de carrière pour la période 1973-1985. Évidemment, l'informatique avait déjà le vent dans les voiles; le journalisme, apparemment, était en cale sèche. Les futurologues et les spécialistes en science prospective de l'époque y voyaient une carrière en régression, avec l'agriculture, les études religieuses, les études classiques, la psychologie et la science politique. Constatation peu encourageante que les faits ont bien heureusement démentie car, toujours en 1973, l'Université de Montréal lançait le certificat en journalisme.

L'histoire du journalisme à l'Université de Montréal n'a pourtant pas que 30 ans. Bien que la Commission des études ait approuvé le Certificat en juin de cette année-là, l'intérêt pour la formation en journalisme au niveau universitaire remontait aux années 1950. Depuis 1958, l'université offrait en effet un stage de trois jours en journalisme en collaboration avec l'Association des hebdomadaires de langues française du Canada. Huit ans plus tard, une enquête menée auprès des membres du Syndicat des journalistes de Montréal révélait que plusieurs journalistes étaient intéressés par le perfectionnement professionnel. Ainsi, à partir de 1966, l'Extension de l'enseignement¹ commença à offrir une série de six séminaires en journalisme.

1- L'Extension de l'enseignement est le premier organisme officiel de l'Université de Montréal à s'occuper exclusivement de l'éducation des adultes. Cet organisme deviendra le Service de l'éducation permanente en 1968 et sera remplacé par la Faculté de l'éducation permanente en décembre 1974.

2- Le Certificat perdra « information » de son titre en 1997.

Ceci dit, plus on a, plus on en veut. En avril 1968, un projet de sept nouveaux certificats fut présenté, dont celui de journalisme et deux ans plus tard, on recommanda l'étude d'un projet de baccalauréat et d'un certificat en information et en journalisme². En 1973, ce dernier devint réalité. Son but était d'assister

les journalistes et d'autres agents d'information qui [cherchaient ...] un perfectionnement dans un des multiples secteurs de l'activité journalistique et ceux qui [désiraient ...] acquérir une mobilité plus grande dans le secteur de l'information.

Prise en 1980, la décision contre la mise sur pied du baccalauréat en journalisme découle du fait qu'alors, une faible proportion d'étudiants en journalisme terminent leurs études. Sur environ 2 000 étudiants inscrits entre 1973 et 1992, seulement 494 reçoivent leur diplôme. À une époque de restrictions budgétaires, comment justifier un programme boudé par sa clientèle? Et pourtant, les choses étaient en train de changer. Si, en 1973, près des deux tiers des étudiants proviennent du milieu professionnel, on n'en compte plus qu'un cinquième en 1985. D'autre part, la proportion d'étudiants en journalisme détenant déjà un diplôme universitaire est passée d'un sur six à presque deux sur trois.

Le certificat a aussi changé dans sa structure. En

ME... D'HIER À AUJOURD'HUI

ROSSI

1973, le programme comprenait 30 crédits, dont 15 obligatoires. Aujourd'hui, les 26 cours du programme sont divisés en six blocs, dont 13 cours (originaux) en journalisme. L'accent est mis davantage sur la spécialisation que sur la culture générale. *In fine*, rappelons qu'en 1973, trois crédits coûtaient 55,50 \$ tandis que, 30 ans plus tard, ils coûtent 166,83 \$, soit une augmentation de 67 %.

Au-delà du certificat, l'important est que la vie et l'histoire ne cessent de donner aux journalistes de quoi démontrer leur savoir-faire. Les crises et les événements de 2003 (Irak, Israël-Palestine, élections, etc.), comme ceux de 1973, sont encore leurs matériaux principaux.

Quelques faits d'actualité... d'hier à aujourd'hui

Viêtnam — Un cessez-le-feu entre en vigueur en janvier 1973. En mars, après 12 ans de présence, les dernières troupes américaines quittent le pays.

Monde — Octobre 1973 : les pays exportateurs de pétrole (réunis au sein de l'OPEP) profitent de la guerre du Kippour pour doubler les prix du pétrole brut. En Occident commence alors une longue période de stagflation, de chômage chronique et de crise fiscale. Pour les pays producteurs, c'est la période de vaches grasses.

Watergate — Octobre 1973 : le procureur spécial Richard Cox, qui mène l'enquête sur l'effraction du Watergate, est renvoyé et le secrétaire de la justice

Elliot Richardson et son adjoint démissionnent. Baptisé par l'opinion publique et les médias « massacre du samedi soir », cette crise fait suite au refus du président Nixon de livrer le contenu de ses conversations à la Maison Blanche.

Chili — Avec la complicité des États-Unis, le chef des forces armées, Augusto Pinochet, impose une dictature brutale qui durera 17 ans et qui fera plus de 3 000 morts. Le président élu, Salvador Allende, se suicide au lieu de se rendre.

Environnement — Mars 1973 : la Convention sur le Commerce international des espèces menacées d'extinction (CITES), dites Convention de Washington, est adoptée. Désormais, la protection de l'environnement passe de la simple défense de la nature et de la santé à une critique plus générale des politiques et structures économiques et de l'impact des technologies sur la biosphère.

Québec — Juillet 1973 : l'Assemblée nationale crée le Conseil du statut de la femme. En octobre, les Libéraux de Robert Bourassa conservent le pouvoir avec 102 des 110 sièges. En décembre, la Maison de Radio-Canada est inaugurée à Montréal.

Canada — La peine de mort est abolie pour cinq ans au Canada (elle le sera définitivement en 1976). Au mois d'août, la Cour suprême du Canada reconnaît l'existence des droits ancestraux des Amérindiens en regard à la propriété des terres. Les Acadiens du Nouveau-Brunswick se regroupent sous la bannière de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB).

LE BIO... UNE INDUSTRIE FLORISSANTE

PATRICIA GAGNON

Avec une part de marché oscillant entre 1 % et 2 %, des ventes frôlant le milliard de dollars et une croissance annuelle de 20 %, l'industrie de l'alimentation biologique a le vent dans les voiles.

À titre d'exemple, la production laitière certifiée bio a connu une croissance de 250 % au Québec entre 2000 et 2001. De plus, la demande est telle que, selon les prévisions, ces aliments représenteront 5 % à 10 % du marché agroalimentaire en 2010. Cependant, la production locale ne répond toujours pas à la demande, 85 % des aliments biologiques actuellement vendus au Canada étant importés des États-Unis.

Les conglomérats agroalimentaires s'intéressent aussi au bio. Des multinationales telles que General Mills, Heinz et Kellogs flairent la bonne affaire et lancent des produits bio. Ketchup, aliments pour bébés, la gamme des produits dits bio ne cesse de s'élargir. La chaîne Loblaws a même introduit, en 2000, la marque PC Organics qui a enregistré une croissance de 30 % en 2001 et qui compte maintenant près de 150 produits. De plus, selon le Centre de l'agriculture biologique du Canada, environ 70 % du lait bio produit aux États-Unis est distribué par Horizon Organic inc., une entreprise inscrite en bourse, propriétaire de deux méga-fermes laitières achetant le lait de plus de deux cents coopératives laitières américaines.

Un réseau de distribution qui s'organise

Selon le Food Marketing Institute - un regroupement américain de détaillants en alimentation - 46 % des consommateurs américains d'aliments bio s'approvisionnent auprès de leur supermarché, 23 % directement auprès des exploitants, 18 % dans les commerces indépendants de produits naturels et 13 % auprès de chaînes spécialisées en alimentation naturelle telles que Wild Oats et Whole Foods, qui comptent plus de deux cents points de vente aux États-Unis.

La situation est différente de ce côté-ci de la frontière, alors que 48 % des consommateurs canadiens d'aliments bio font leurs emplettes dans des commerces indépendants d'alimentation naturelle. Cependant, les grandes chaînes emboîtent le pas et offrent une gamme de plus en plus variée de produits bio afin d'accaparer une part grandissante de ce marché en pleine croissance.

Un réseau de distribution alternatif :

L'agriculture soutenue par la communauté

Implanté au Québec depuis 1996, ce réseau - coordonné par l'organisme Équiterre - compte une soixantaine de fermes certifiées bio et dessert près de 10 000 personnes. En achetant à l'avance des parts de la récolte à venir, les consommateurs deviennent partenaires d'une ferme locale, et reçoivent, l'été venu, un panier hebdomadaire de légumes bio à moindre coût (10 % à 50 % moins cher). Selon madame Isabelle Joncas, responsable des projets de *l'agriculture soutenue par la communauté* (ASC) chez Équiterre, le réseau québécois comptera près d'une centaine de fermes d'ici 2006. Il existe actuellement plus de mille fermes de ce genre en Amérique du Nord, dont une centaine au Canada.

Quel avenir pour le bio?

Reste à savoir comment évoluera cette industrie à la lumière des controverses qui la secouent, par exemple, la controverse liée à la présence accidentelle de traces d'OGM dans certains aliments bio. Des experts affirment que ces aliments ne sont pas clairement plus nutritifs que les autres et des écologistes préconisent une agriculture respectueuse de l'environnement. Décidément, plusieurs débats font rage et plusieurs questions restent en suspens.

Pour en savoir plus sur les projets ASC, consultez le site Web d'Équiterre à l'adresse suivante:

www.equiterre.qc.ca

TUER POUR DÉLIVRER

SIHEM ZELLAGUI

« Je ne veux pas tuer mon fils, je veux l'aider à se suicider. Cette différence, dans mon cœur, est très importante, on en a tellement discuté avec Titi. Il est tellement désespéré... Il est persuadé qu'après il sera heureux, c'est le principal. » Marie a aidé son Titi à mourir.

Mon propos n'est pas de vous parler de l'euthanasie, mais de vous raconter l'histoire de Marie et de Vincent, pour libérer mes sentiments de profonde tristesse causée par cette terrible nouvelle.

L'histoire de Vincent Humbert, 22 ans, tétraplégique, aveugle et muet à la suite d'un accident de la route est déchirante. Déchirante parce que la vie de Vincent s'est brutalement arrêtée le 24 septembre 2000 sur une route de Normandie alors qu'il rentrait chez lui après sa journée de travail. Déchirante parce que les trois années qui ont suivi l'accident ont été un véritable calvaire, « une vie de merde », comme il l'écrit dans son livre testament, simplement et cruellement intitulé *Je vous demande le droit de mourir*. Déchirante parce que c'est l'histoire tragique et bouleversante d'un amour maternel qui inspire le respect. C'est l'histoire du dévouement d'une mère pour son enfant. Un dévouement inconditionnel.

Avec la force et l'obstination dont seule une mère est capable, Marie a lutté jour après jour, pendant trois ans, pour sauver son fils. Elle quitte son emploi pour être aux côtés de son fils et passe tous ses après-midi dans sa chambre d'hôpital. Elle lui parle, lui fait écouter de la musique, le caresse, lui réapprend l'alphabet et, en mai 2002, Vincent parvient à formuler sa première phrase : « Maman, je suis content que tu sois là ».

Marie et Vincent se battent avec la rage du désespoir pour espérer entrevoir un jour la lumière au bout du tunnel. Mais lorsqu'en septembre 2002, le médecin leur annonce qu'il n'y a plus d'espoir, tout s'écroule. Avec une effroyable détermination, Vincent crie à sa mère qu'il veut mourir. Il réclame le droit de mourir, implore le personnel soignant de l'aider à y parvenir. Mais personne ne veut participer à son projet. Il se tourne alors vers sa mère qu'il supplie de le « tuer par amour ». « J'avais beaucoup de mal à accepter cela, mais il fallait que je pense à lui, pas à moi », raconte Marie. Elle a fini par lui « jurer » qu'elle le fera. Que plaidera Marie à son procès? Si le droit a érigé la notion de légitime défense, l'amour maternel a enfanté celle de légitime délivrance.

Vincent n'est plus. Ses derniers mots sont consacrés à sa mère : « Ne la jugez pas, ce qu'elle aura fait pour moi est certainement la plus belle preuve d'amour au monde. [...] Pensez à tout ce qu'elle a accompli pour moi. Pensez à tout l'amour qu'une mère doit avoir en elle pour aimer autant. Et laissez-la vivre en paix le semblant de vie qui lui reste à vivre. »

Bouleversant épilogue du plus mystérieux, complexe et profond des liens, celui qui unit une mère à son fils.

Pour en savoir plus, vous pourrez lire le bouleversant témoignage de Vincent Humbert, intitulé *Je vous demande le droit de mourir*, avec la collaboration du journaliste rouennais Frédéric Veille, aux Éditions M. Lafon.

« Ne la jugez pas, ce qu'elle aura fait pour moi est certainement la plus belle preuve d'amour au monde »

LA SIMPLICITÉ VOLONTAIRE : UN CHOIX DE VIE

LISE MICHAUD

« **N**otre planète n'a pas d'avenir si l'humanité continue de surconsommer. » Ainsi débutait la conférence de Serge Mongeau lors du colloque organisé par le Réseau québécois pour la simplicité volontaire (RQSV), à l'Université de Montréal (UdeM), les 26 et 27 avril derniers. Ce même week-end se tenait également l'assemblée de fondation du RQSV.

Une jeune histoire

On peut dire que ce mouvement vit le jour avec la publication en 1985 du livre *La simplicité volontaire*, aujourd'hui rééditée sous le titre *La simplicité volontaire*, plus que jamais... Dès lors, M. Mongeau fut de plus en plus sollicité partout au Québec, tant dans les médias qu'à l'occasion de conférences courues toujours davantage. Il fut vite débordé par l'ampleur de la tâche et dut s'adjoindre des collaborateurs.

En février 2003, des équipes naissent à Québec, à Sherbrooke, à Trois-Rivières, à Montréal, à Longueuil et ailleurs dans la province. Leurs intérêts varient : elles sont vouées tantôt à la discussion, à la réflexion et à la spiritualité, tantôt à l'action, par exemple l'achat en commun de produits biologiques et de graines de semence, le troc, le covoiturage et l'aménagement d'écovillages.

Enfin, l'assemblée de fondation va élire le premier conseil d'administration. La priorité pour 2003-2004 sera la consolidation du Réseau par le soutien aux membres, aux animateurs et aux responsables dans leurs projets.

La simplicité volontaire

« La simplicité volontaire, enseigne Serge Mongeau, consiste essentiellement à ramener sa consommation à ses véritables besoins. » Selon lui, cette conversion permet de dégager du temps pour aimer, s'épanouir, se divertir et s'investir dans la société, tout en travaillant

moins. Il ajoute que « 20 % des Canadiens travaillent 50 heures ou plus la semaine. Alors pourquoi ne pas opter pour le travail à temps partiel ou le partage du temps de travail? » En outre, il a suggéré de créer des emplois visant à assainir l'environnement, des emplois « écologiques ». « Dans la même foulée, a-t-il poursuivi, pourquoi ne pas accroître le nombre de métiers liés à l'entretien et à la réparation d'objets? »

Bien au-delà du RQSV, il s'agit donc d'un courant important de société qui aspire à résoudre des casse-têtes modernes: course folle de la vie quotidienne, endettement excessif, insatisfaction malgré une consommation débridée, épuisement professionnel, désintégration du tissu social, dilapidation des ressources naturelles, crise du logement, etc.

Simplicité volontaire et liberté d'action

C'est le titre de la conférence qu'a donnée M. Jean-Claude Leclerc, professeur de journalisme à l'UdeM et chroniqueur au journal *Le Devoir*. Il a illustré ses propos en relatant son propre cheminement vers l'indépendance financière. Il a dû un jour démissionner de son poste d'éditorialiste pour avoir refusé de sacrifier sa liberté d'expression et d'action.

De plus, il considère à l'avenant la société de consommation. Il faut s'en affranchir. « La force de ce système, a précisé M. Leclerc, c'est de nous amener à créer des besoins et à maximiser notre consommation. » Ayant choisi de ne pas posséder de voiture, il s'étonne de choquer ainsi les plus brillants esprits.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter le Réseau québécois pour la simplicité volontaire au (514) 937-3159.

DU «DEATH METAL» AU MONDE SYNDICAL

MARC-ANTOINE MÉNARD

«Le milieu musical alternatif, c'est un milieu de formation, il faut le protéger.» Sébastien Croteau, musicien et intervenant de la scène parallèle, ne laisse planer aucun doute quant à son engagement pour la cause des musiciens québécois.

Rencontré dans un café montréalais en mars dernier, le nouveau membre du conseil d'administration de la Guilde des musiciens, élu au sein de l'équipe du président Gérard Masse quelques jours auparavant, affirme que «le milieu culturel est coupable de n'avoir jamais réfléchi» aux moyens de préserver la diversité de la scène musicale québécoise et d'assurer à ses artisans une rémunération acceptable. Le ton franc, le regard posé en tout temps sur son interlocuteur, Sébastien Croteau a un style sans compromis, comme le milieu musical duquel il est issu. Ex-chanteur du groupe *death metal* Necrotic Mutation, maintenant spécialiste des chants de gorge au sein de la formation Les Globe-Glotters, il pratique un art en marge des considérations commerciales.

Selon lui, il est difficile de fournir une définition exacte de ce qu'est un artiste, même avec une série de critères. «Un artiste professionnel, c'est difficile à définir. C'est une décision, un moment où tu te dis que tu veux faire cela toute ta vie.» Tout peut entrer dans la description du métier selon lui, du statut de travailleur autonome à la reconnaissance par les pairs. «Pour arriver à une définition, il faudra écouter tous les points de vue et en tirer des caractéristiques communes», ajoute-t-il.

Membre du conseil d'administration du Forum jeunesse de l'île de Montréal, secteur arts et culture, Sébastien Croteau veut aussi participer à la structuration de la scène musicale parallèle. D'abord, en précisant la vocation des bars et salles de spectacle. «J'utilise souvent l'acronyme ZEC ou zone d'exploitation culturelle. Ce sont des lieux où le développement culturel est la mission première.» L'ancien vice-président du Café Chaos, un bar consacré aux musiques alternatives, estime que

«Un artiste professionnel, c'est difficile à définir.

C'est une décision, un moment où tu te dis que tu veux faire cela toute ta vie.»

les établissements et producteurs qui endossent cette mission peuvent aider à développer la relève musicale québécoise. D'après lui, cela signifie «leur fournir une bonne gestion, encadrer leurs apprentissages et structurer le milieu par des programmes, des initiatives.» Sébastien veut aussi régler la question de la rémunération des musiciens : «Ce que l'on veut, c'est établir des normes mini-

males selon la capacité de payer des établissements», explique-t-il.

Le musicien compte-t-il devenir un syndicaliste pour autant? «Nous voulons inciter les gens à être membres, pas les obliger. Par exemple, on pourrait adapter les tarifs d'adhésion selon le nombre de spectacles donnés par l'artiste dans des établissements où les règles de la Guilde s'appliquent. De façon générale, tous les éléments doivent être mis sur papier pour que l'on puisse en discuter.»

COMITÉ DE RÉDACTION

Rédactrice en chef : Patricia Gagnon

Pupitreurs : Normand Bélisle, Julie Demers,
Véronique Demers, Pierre Rossi

Collaborateurs : Marie Ginette Bouchard, Véronique Demers, Patricia Gagnon, Frédérique Grambin, Lise Michaud, Marc-Antoine Ménard, Pierre Rossi et Sihem Zellagui

Révision : Suzanne Aubin, Amélie Cusson, Julie Demers et Frédérique Grambin

Superviseur : Jean-Claude Leclerc

**Des commentaires, des questions,
des suggestions ?**

Nous voulons vous lire !

Écrivez-nous à :

lereporter@ageefep.qc.ca

AVIS AUX COLLABORATEURS

Vous voulez participer au prochain numéro ? Envoyez-nous un texte de 3500 caractères, espaces comprises, police *Times New Roman*, 12 points à double interligne. Indiquez le titre de votre article dans la case objet de votre courriel adressé à :

lereporter@ageefep.qc.ca

Le comité de rédaction se réserve le droit de refuser tout article qu'il jugera tendancieux, litigieux ou au contenu inexact. Il se réserve également le droit de corriger tout texte qui lui sera soumis.

Prochaine date de tombée :

21 Novembre 2003



30 ans, ça se fête !

Mercredi 3 décembre, de 17 h à 21 h, dans le Hall d'honneur du pavillon principal, on fête les 30 ans du certificat de journalisme. Tous les étudiants sont conviés à ce buffet dînatoire qui réunira également chargés de cours, diplômés et invités spéciaux.

Pour information : www.fep.umontreal.ca